



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail

Cabinet du Premier Ministre
Comité de Privatisation

RAPPORT ANNUEL 2020

SOMMAIRE

MOT DU PRESIDENT DU COMITE DE PRIVATISATION.....	3
RESUME EXECUTIF	5
INTRODUCTION.....	7
1. COMPOSITION DU COMITE DE PRIVATISATION	9
2. ACTIVITES DU COMITE DE PRIVATISATION	10
2.1. Opération finalisée : PALMAFRIQUE.....	10
2.2. Opérations en cours de réalisation	11
2.2.1. SMI ET SMD	11
2.2.2. IPS WA.....	14
2.2.3. ACTIFS ET ACTIVITES DE DISTRIBUTION DE GAZ BUTANE DE PETROCI-HOLDING....	15
2.2.4. LA LOYALE VIE.....	16
2.2.5. ORANGE CÔTE D'IVOIRE	18
2.2.6. SONITRA.....	19
2.3. Opérations suspendues.....	20
2.3.1. TRCI	20
2.3.2. VERSUS BANK.....	22
2.3.3. CI - ENGINEERING	23
2.4. Opération annulée : BHCI	24
3. GESTION ADMINISTRATIVE ET BUDGETAIRE	26
3.1. Gestion administrative et budgétaire	26
3.1.1. Gestion administrative	26
3.1.2. Gestion budgétaire.....	26
3.1.2.1. Budget alloué.....	26
3.1.2.2. Budget exécuté	27
3.2. Financement des études de privatisation.....	28
4. GESTION DES ARCHIVES, DE LA DOCUMENTATION ET DU SYSTEME D'INFORMATION	28
4.1. Gestion des archives et de la documentation	28
4.1.1. Gestion des archives	28
4.1.2. Gestion de la documentation.....	28
4.2. Gestion du système d'information	29
5. PERSPECTIVES	29
CONCLUSION	30

MOT DU PRESIDENT DU COMITE DE PRIVATISATION

Photo

L'année 2020 a été marquée, sur le plan mondial, par la pandémie à Coronavirus 2019, dont les effets se sont étendus au-delà du domaine de la santé pour impacter les sphères sociale, économique et politique, apparaissant ainsi comme l'un des défis majeurs auquel le monde entier s'est trouvé confronté depuis des décennies.

En Côte d'Ivoire, les activités économiques ont connu un fort ralentissement dès le mois de mars 2020, ce qui a entraîné des pertes de productions et d'emplois, particulièrement dans les entreprises du secteur informel, qui constituent une part importante du tissu économique.

Outre les effets négatifs de la crise sanitaire, la situation économique et sociale s'est ressentie des évènements constatés lors de l'élection présidentielle du 31 octobre 2020.

Ainsi, le taux de croissance économique, initialement projeté à 7,2%, a été révisé à la baisse à environ 2 %, selon les sources nationales.

C'est dans ce contexte que le Comité de Privatisation a mené son programme d'activités, dont la réalisation et les résultats n'ont pas permis d'atteindre l'objectif de finaliser les opérations jugées prioritaires, à savoir Orange Côte d'Ivoire, actifs et activités de distribution de gaz butane de PETROCI-Holding, Société des Mines d'Ity (SMI) et La Loyale Vie.

Le processus de cession de la participation de 30% détenue par l'Etat dans le capital de PALMAFRIQUE a été finalisé. La signature du contrat de cession et d'acquisition a été effectuée en mars 2020.

La cession en bourse de parts de l'Etat dans le capital de Orange Côte d'Ivoire, ainsi que la cession des actifs et activités de distribution de gaz butane de PETROCI-Holding sont bien avancées, et ces opérations pourraient être finalisées au cours du premier semestre de l'année 2021.

Concernant la cession de 5% du capital de la SMI détenus par l'Etat, à travers la Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI), les négociations avec le repreneur potentiel sont achevées et la réalisation de l'opération interviendra dès que le Gouvernement en aura décidé des conditions.

L'appel d'offres pour la cession de la participation de 21,54% détenue par l'Etat dans le capital de La Loyale Vie, à travers la Banque Populaire de Côte d'Ivoire (BPCI, ex-CNCE), a été déclaré infructueux pour offre financière insuffisante. La recherche d'un repreneur intéressé par cette acquisition se poursuit.

Cinq autres sociétés sont inscrites dans le programme du Comité de Privatisation. Ce sont :

- Industrial Promotion Services-West Africa (IPS-WA) ;
- Société Nationale Ivoirienne de Travaux (SONITRA) ;
- Tropical Rubber Côte d'Ivoire (TRCI) ;
- Versus BANK ;
- Côte d'Ivoire Engineering.

Ces opérations sont, pour certaines, en cours de réalisation et, pour d'autres, en suspens pour des raisons diverses.

En dépit de la crise sanitaire qui prévaut, le Comité de Privatisation mettra en œuvre ses meilleurs moyens pour mener à bien etachever son programme en 2021.

RESUME EXECUTIF

L'année 2020 a été marquée par un ralentissement général des activités économiques et financières en Côte d'Ivoire, en raison de la pandémie à COVID-19 et de l'environnement politique du pays, lié à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020.

Le Comité de Privatisation a, dans ce contexte, poursuivi la mise en œuvre de son programme. Ce programme porte sur la cession des parts détenues par l'Etat dans le capital des sociétés Orange Côte d'Ivoire, La Loyale Vie, PALMAFRIQUE, SONITRA, SMI, CI-ENGINEERING, IPS-WA et TRCI, ainsi que la cession des actifs et activités de distribution de gaz butane (GPL) de PETROCI Holding.

La cession partielle de la participation de l'Etat dans le capital de la société Orange Côte d'Ivoire, à hauteur de 9,95%, à travers la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), prévue pour s'achever à fin décembre 2020, n'a pas pu se réaliser dans le délai. Le retard enregistré s'explique principalement par le ralentissement des activités du fait de la crise sanitaire et également par le retard constaté dans la prise de certaines décisions par les actionnaires privés.

Toutefois, la première phase de l'opération portant sur le diagnostic général et la détermination d'une fourchette de valeur de la société a été achevée le 18 novembre 2020. L'étude de valorisation sera actualisée pour prendre en compte les évolutions constatées en 2019 et 2020, ainsi qu'au cours des premiers mois de l'année 2021, avant l'introduction en bourse, qui pourrait être réalisée au cours du premier semestre de l'année 2021.

Pour ce qui est de La Loyale Vie, un appel d'offres a été lancé pour la cession de la participation de 21,54% détenue par l'Etat dans le capital de la société, à travers la Banque Populaire de Côte d'Ivoire (BPCI). Au terme du processus, l'appel d'offres a été déclaré infructueux pour offre financière insuffisante. Le Comité de Privatisation a entrepris de nouvelles démarches en vue de trouver un repreneur des parts à céder.

La cession de la participation de 30% détenue par l'Etat dans le capital de PALMAFRIQUE a été achevée, avec la signature du contrat de cession et d'acquisition effectuée en mars 2020.

En ce qui concerne PETROCI Holding, l'étude de valorisation et des modes de cession a été achevée. La phase de réalisation de la cession, qui devrait être finalisée en 2020, a enregistré des retards, en raison de la situation sanitaire. La cession des actifs et activités de distribution de gaz butane pourrait intervenir dans le courant du premier semestre 2021.

Quant au dossier SMI, le Groupe ENDEAVOUR Mining Corporation, repreneur potentiel des parts de l'Etat, a souhaité acquérir la participation de 5% détenue par la SODEMI à la fois dans le capital de la SMI et de la Société des Mines de Daappleu (SMD). Le Comité de Privatisation et le Groupe ENDEAVOUR Mining Corporation, se sont accordés sur le prix de la cession. Les conclusions des négociations ont été soumises au Gouvernement, pour décision.

Le Comité de Privatisation a été instruit par le Gouvernement en vue de rechercher un investisseur intéressé par la reprise de la totalité de la participation de 55% détenue par l'Etat dans le capital de la SONITRA. Le processus est en cours.

Après plusieurs tentatives infructueuses de cession des parts de l'Etat dans le capital de IPS-WA, le Comité de Privatisation a proposé à l'Etat de conserver cette participation, dans l'attente d'offres spontanées et crédibles.

En ce qui concerne CI-ENGINEERING, la mise en conformité juridique de la société est en cours de finalisation, toutes les formalités ayant été accomplies, à l'exception de l'émission des certificats d'actions, ainsi que du décret autorisant la prise de participation de l'Etat et l'augmentation de capital. Le processus de privatisation pourrait être relancé après l'achèvement des opérations en cours, sur instruction du Gouvernement.

L'opération de cession de la participation de 20% détenue par l'Etat dans le capital de TRCI a été suspendue, dans l'attente du règlement des litiges qui opposent les actionnaires privés. Une plateforme de médiation a été mise en place sous l'égide de Monsieur le Premier Ministre. Le processus de cession pourrait reprendre à l'issue du règlement de ces litiges.

Au total, au cours de l'année 2020, les travaux du Comité de Privatisation ont permis la finalisation de la cession de la participation de l'Etat dans le capital de PALMAFRIQUE, ainsi que l'achèvement des négociations sur les conditions d'acquisition par le Groupe ENDEAVOUR, de la participation de 5% détenue par la SODEMI dans le capital de la SMI et de la SMD.

INTRODUCTION

L'activité économique en Côte d'Ivoire a été marquée, en 2020, par les effets de la pandémie à COVID-19 qui a touché le monde entier, ainsi que par la situation politique, liée à l'élection présidentielle d'octobre 2020.

En effet, l'évolution de la situation sanitaire au plan mondial et les anticipations qui en ont résulté se sont traduites, en Côte d'Ivoire, comme dans la plupart des autres pays, par une dégradation du climat des affaires, entraînant un ralentissement des activités économiques, des difficultés accrues des finances publiques et un accroissement du chômage, alourdissant ainsi le climat social.

Pour limiter les effets de la pandémie, le Gouvernement ivoirien a pris des mesures, fiscales et économiques de soutien aux entreprises et a mené des actions, sur le plan social, pour apporter un soulagement aux populations, notamment les plus vulnérables.

L'ensemble de ces mesures a permis de maintenir un taux de croissance économique positif de 2%, en net recul, cependant, par rapport à la proche période, le taux moyen étant ressorti à 7,5% sur les années 2017 à 2019. L'inflation est restée maîtrisée, avec un taux estimé à 1,2% en 2020, en-deçà du plafond de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui est de 3%.

Au plan politique, la situation a été marquée principalement par les tensions constatées lors du scrutin présidentiel d'octobre 2020, et qui se sont traduites par des troubles sociaux ayant entraîné des conséquences dramatiques dans certaines localités. Toutefois, ces tensions se sont atténuées assez rapidement et un retour à une situation plus apaisée a prévalu le reste de l'année.

Dans ce contexte exceptionnel, le Comité de Privatisation a poursuivi l'exécution de son programme d'activités en adaptant ses conditions de travail à la situation du pays.

Les activités du Comité de Privatisation ont porté sur onze opérations, qui peuvent être classées en 4 catégories, selon leur état d'avancement :

- Opération finalisée : PALMAFRIQUE
- Opérations en cours de réalisation :
 - SMI et SMD
 - IPS WA
 - Actifs et activités de distribution de gaz butane de PETROCI Holding
 - La Loyale Vie
 - Orange Côte d'Ivoire
 - SONITRA
- Opérations suspendues :
 - TRCI
 - VERSUS BANK
 - CI-ENGINEERING
- Opération annulée : BHCI

Le présent rapport présente les activités menées par le Comité de Privatisation en 2020, avec l'assistance de la Cellule Technique placée sous sa responsabilité, ainsi que les perspectives pour l'année 2021.

1. COMPOSITION DU COMITE DE PRIVATISATION

Aux termes des décrets n° 2017-513 du 02 août 2017, n° 2017-514 du 02 août 2017 et n° 2017-840 du 19 décembre 2017 modifiant le décret n° 2017-514 du 02 août 2017, le Comité de Privatisation est composé des 11 membres suivants :

- **Président**
M. Christian KOFFI, Conseiller Spécial du Premier Ministre
- **Représentant le Président de la République**
M. Jean-Luc BEDIE, Conseiller du Premier Ministre
- **Représentant le Président de la République**
M. Georges Koffi BOLAMO, Directeur de Cabinet du Secrétaire Général de la Présidence de la République
- **Représentant le Premier Ministre**
M. Adama KAMARA, Conseiller Spécial du Premier Ministre
- **Représentant le Ministre du Plan et du Développement**
M. Madassa KOUMA, Assistant Technique du Ministre
- **Représentant le Ministre de l'Economie et des Finances**
M. Siaka FANNY, Conseiller Technique du Ministre
- **Représentant le Ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables**
Mme AFFIAN née BONI Jeanne Chantal, Conseiller du Ministre
- **Représentant le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME**
M. Albert Junior KOUATELAY, Directeur de Cabinet Adjoint
- **Représentant le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat**
M. Seydou BAMBA, Directeur Général du Portefeuille de l'Etat
- **Représentant le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD)**
M. Paterne KOFFI, Directeur du Département Economie, Finances et Industrialisation.

Par lettre n°0662/MCIPPME/CAB du 14 février 2019, **M. Paul Adjegny TANO** a été désigné **Représentant du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME**.

Le Ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables a désigné comme son représentant **M. Aristide Cyrille DADIE**, par lettre n°0175/MPEER/CAB du 11 février 2020, en remplacement de Madame **AFFIAN née BONI Jeanne Chantal**.

Ces désignations restent à être confirmées par décret, conformément aux textes en vigueur.

Conformément au décret n° 94-520 du 21 septembre 1994, le Comité de Privatisation est assisté par une Cellule Technique, placée sous sa responsabilité. Par arrêté n°

396/PMMEF du 31 octobre 2013 du Premier Ministre, **M. Ambroise KONE a été désigné Coordonnateur de la Cellule Technique du Comité de Privatisation.**

La Cellule Technique est organisée en deux Directions et un Bureau :

- La Direction des Opérations de Privatisation ;
- La Direction des Affaires Administratives et Financières ;
- Le Bureau des Archives et de la Documentation.

2. ACTIVITES DU COMITE DE PRIVATISATION

En 2020, le Comité de Privatisation a tenu deux réunions en présentiel. Dans le cadre du respect des mesures prises par les autorités pour limiter la propagation de la COVID-19, des consultations à domicile des membres ont été organisées en tant que de besoin.

Au cours de ces réunions et consultations, les opérations de privatisation ont été examinées.

2.1. Opération finalisée : PALMAFRIQUE



a. Historique

La société PALMAFRIQUE a été créée à l'issue de la privatisation de PALMINDUSTRIE.

Elle exploite les blocs agro-industriels d'Eloka (sur une superficie de 2301 ha), d'Anguéédéou (sur une superficie de 2354 ha) et de Dabou (sur une superficie de 331 ha).

Le capital de la société, de 3 500 000 000 FCFA, est détenu à 30% par l'Etat et 70% par FINANCIAL BC GENEVE.

b. Présentation succincte

Le tableau ci-après donne les principales informations et chiffres caractéristiques de la société.

Dénomination sociale	PALMAFRIQUE	
Statut	Société Anonyme	
Capital	3 500 000 000 FCFA	
Siège	Abidjan, Boulevard Vge-Immeuble Ganamet, Marcory	
Date de création	1997	
Activités	Culture de palmier à huile, usinage et commercialisation d'huile de palme.	
Missions	Entreprendre toutes activités concernant l'agriculture ou toutes autres activités s'y rattachant ; Distribuer, commercialiser, transformer toutes productions végétales notamment les palmiers à huile.	
Répartition du capital	FINANCIAL BC GENEVE	70%
	ETAT CI	30 %

Chiffres clés (en millions de francs CFA)		2017	2018	2019
	Capitaux propres	658	-971	-3 677
	Chiffre d'affaires	23 552	16 110	17 367
	Excédent Brut d'Exploitation	-4 317	32	-441
	Résultat net	306	-1 629	-2 706

c. Etat d'avancement

Sur recommandation du Comité de Privatisation, le Gouvernement a autorisé, par décret n° 2018-601 du 27 juin 2018, la cession à FINANCIAL BC GENEVE, de la participation de 30% détenue par l'Etat dans le capital de la société PALMAFRIQUE, au prix de 3 040 millions de FCFA.

Conformément au contrat de cession et d'acquisition signé, le 25 mars 2020, par l'Etat et FINANCIAL BC, le paiement du prix de cession doit se faire en 9 mensualités dont la première, d'un montant de 1,04 milliard de FCFA a déjà été payée. Le solde restant dû à l'Etat soit 2 milliards de FCFA, est payable à fin mars 2021 au plus tard.

2.2. Opérations en cours de réalisation

SMI

2.2.1. SMI ET SMD

Cette cession porte à la fois sur la SMI et la SMD. Ces deux sociétés sont présentées dans l'historique ci-après.

a. Historique

La SMI a été créée par le décret n° 83-497 du 1^{er} juin 1983, sous la forme d'une Société d'Economie Mixte de type particulier, avec pour objet l'exploitation et la commercialisation des gisements d'or d'Ity. Elle a, par la suite, été transformée en une Société Anonyme à participation financière publique majoritaire.

En 2013, le Groupe La MANCHA HOLDING SARL qui détenait 45,9% du capital de la Société a exprimé le souhait d'obtenir une participation majoritaire, ce qui devrait lui permettre de réaliser d'importants investissements, notamment la réalisation d'un programme intensif d'exploration et la construction d'une usine de traitement de minéral par le procédé de lixiviation.

Le Gouvernement a accédé à la requête du Groupe en lui cédant 9,1% du capital de la SMI, portant la participation du Groupe à 55%. Dans le cadre de la promotion de l'actionnariat national, le Gouvernement a également cédé une participation de 5% du capital au Groupe KEYMAN INVESTMENT, entièrement détenu par l'ivoirien Didier DROGBA.

Le Groupe La MANCHA HOLDING SARL a cédé en 2015 la totalité de sa participation au Groupe ENDEAVOUR MINING CORPORATION, qui a repris, à cette occasion, les engagements auparavant souscrits par le cédant.

Par la suite, le Gouvernement a décidé, en Conseil des Ministres du 22 mars 2017, de céder la participation de 30% détenue par la SODEMI dans le capital de la SMI, à raison de 5% au Groupe KEYMAN INVESTMENT et 25% au Groupe ENDEAVOUR MINING CORPORATION.

La cession au Groupe ENDEAVOUR MINING CORPORATION a été autorisée par le décret n° 2017-285 du 10 mai 2017, puis finalisée par la signature, le 18 mai 2017, du contrat de cession et d'acquisition entre l'Etat et l'acquéreur.

La cession à Monsieur DROGBA n'a pas abouti, celui-ci n'ayant plus manifesté d'intérêt pour l'opération. Par ailleurs, Monsieur DROGBA a intégré le Groupe ENDEAVOUR MINING CORPORATION en échangeant les actions de la SMI qu'il détenait contre des actions du Groupe.

Ces opérations ont porté la participation de ENDEAVOUR MINING CORPORATION à 85% du capital de la SMI, et celle de la SODEMI à 5%.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 8 du contrat de cession et d'acquisition du 18 mai 2017, la SMD a été constituée, en juin 2018, pour reprendre le permis d'exploitation (PE) 49 issu du permis de recherche (PR) 609 de LA MANCHA HOLDING SARL. Société à participation financière publique, la SMD, dont l'actionnariat est identique à celui de la SMI, exploite les gisements miniers de Daapleu et Gbeitou.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe ENDEAVOUR MINING CORPORATION a mis en place un projet commun d'exploitation des périmètres du Permis attribué à la SMD et de l'usine Carbon In Leach (CIL) construite sur le périmètre du Permis attribué à la SMI, du fait de la proximité des deux sites. La SMI et la SMD forment ainsi le « Complexe d'Ity ».

Les relations entre la SMI et la SMD sont formalisées par un contrat de prestation de services d'extraction et de traitement de minerai, validé par l'Administration des Mines et soumis à un audit indépendant. Ces relations sont expressément indiquées dans la Convention Minière signée le 18 novembre 2019 entre l'Etat et le Groupe ENDEAVOUR MINING CORPORATION.

En 2019, le Groupe ENDEAVOUR MINING CORPORATION a manifesté la volonté d'acquérir les actions du « Complexe d'Ity » détenues par la SODEMI, représentant 5% du capital social et des droits de vote.

b. Présentation succincte

Les tableaux ci-après donnent les principales informations et chiffres caractéristiques de ces deux sociétés.

Dénomination sociale	SOCIETE DES MINES D'ITY
Statut	Société Anonyme
Capital	600 000 000 FCFA
Siège	Cocody, Immeuble Palm Club, Lycée Technique
Date de création	1 ^{er} juin 1983

Activités	Exploitation et commercialisation des gisements d'or d'Ity		
Répartition du capital	ETAT CI : SODEMI : ENDEAVOUR MINING CORPORATION	10% 5% 85%	
Chiffres clés (en millions de francs CFA)		2017	2018
	Capitaux propres	78 602	84 397
	Chiffre d'affaires	43 712	59 963
	Excédent Brut d'Exploitation	2 398	18 674
	Résultat net	5 420	5 935
			2019
			125 754
			137 986
			86 376
			41 357

Dénomination sociale	SOCIETE DES MINES DE DAAPLEU		
Statut	Société Anonyme		
Capital	600 000 000 FCFA		
Siège	Cocody, Immeuble Palm Club, Lycée Technique		
Date de création	juin 2018		
Activités	Exploitation et commercialisation des gisements miniers de Daappleu et Gbeitouo		
Répartition du capital	ETAT CI : SODEMI : ENDEAVOUR MINING CORPORATION	10% 5% 85%	
Chiffres clés (en millions de francs CFA)		2019	
	Capitaux propres	25 219	
	Chiffre d'affaires	40 326	
	Excédent Brut d'Exploitation	24 080	
	Résultat net	24 619	

a. Etat d'avancement

Le Gouvernement a demandé au Comité de Privatisation de mener des négociations avec le Groupe ENDEAVOUR MINING CORPORATION, pour la cession de la participation de 5% du capital du « Complexe d'Ity » détenue par l'Etat à travers la SODEMI.

Les négociations ont permis aux parties de s'accorder sur un prix de cession qui a été soumis au Gouvernement, pour décision. Dès notification de la décision du Gouvernement, les diligences relatives à la signature du contrat de cession et d'acquisition et au paiement du prix de cession seront engagées.

2.2.2. IPS WA



a. Historique

Le Groupe IPS-WA est une Holding financière opérant dans les domaines de l'Industrie et des Services. Il est majoritairement détenu par le Fonds Aga Khan pour le Développement Economique (AKFED).

IPS-WA détient directement ou indirectement des parts dans le capital de sociétés en Côte d'Ivoire, au Mali, au Sénégal et au Burkina Faso.

L'Etat détient une participation de 15% dans le capital du Groupe, qui s'élève à 1 000 000 000 FCFA.

b. Présentation succincte

Le tableau ci-après donne les principales informations et chiffres caractéristiques de la société.

Dénomination sociale	INDUSTRIAL PROMOTION SERVICES – WEST AFRICA		
Statut	Société Anonyme avec PCA et DG		
Capital	1 000 000 000 FCFA		
Siège	Abidjan Cocody, 62 Boulevard Victor Schoelcher		
Date de création	30 août 1965		
Activités	Développement industriel		
Missions	Promouvoir en Côte d'Ivoire ainsi que dans les autres pays de l'Afrique de l'Ouest, toutes entreprises à caractère rentable dans tous les domaines d'activités.		
Répartition du capital	AKFED	41,0%	
	ETAT CI	15,0%	
	SFI	15,0%	
	DEG	9,0%	
	BICICI	8,0%	
	SAPRIM	2,0%	
	SGBCI	1,7%	
	PRIVES ETRANGERS	8,3%	
Chiffres clés (en millions de FCFA)	2017	2018	2019
Capitaux propres	15 426	18 716	21 177
Chiffre d'affaires	2 480	2 473	2 565
Excédent Brut d'Exploitation	39	94	382
Résultat Net	2 800	4 500	6 092

c. Etat d'avancement

Le Gouvernement a décidé, en Conseil des Ministres du 27 avril 2016, de céder la participation de 15% détenue par l'Etat dans le capital de IPS-WA, par une consultation restreinte ou par Appel d'Offres.

Après plusieurs tentatives de cession des actions de l'Etat demeurées infructueuses, le Comité de Privatisation a proposé au Gouvernement de conserver cette participation, dans l'attente d'offres spontanées et crédibles.

2.2.3. ACTIFS ET ACTIVITES DE DISTRIBUTION DE GAZ BUTANE DE PETROCI-HOLDING



a. Historique

PETROCI-HOLDING est une Société Anonyme à participation financière publique, avec Conseil d'Administration. Elle a été créée par le décret n° 75-744 du 21 octobre 1975, en vue d'assurer la promotion du bassin sédimentaire ivoirien, ainsi que la valorisation des ressources pétrolières et gazières par l'exploration des gisements de pétrole et de gaz.

Les principales activités de la société sont les suivantes :

- exploration et production de pétrole et de gaz ;
- distribution de gaz naturel aux industriels ;
- prestation de service de logistique pétrolière (appontement) ;
- distribution de gaz butane ;
- fabrication et requalification de bouteilles de gaz.

L'activité de distribution de gaz butane est organisée autour de quatre axes principaux :

- l'importation de gaz butane pour l'approvisionnement du marché national ;
- la fabrication et la requalification des emballages ;
- le conditionnement du gaz butane dans des centres emplisseurs ;
- la commercialisation du gaz butane.

Le capital de la société s'élève à 20 000 000 000 FCFA et est entièrement détenu par l'Etat.

b. Présentation succincte

Le tableau ci-après donne les principales informations et chiffres caractéristiques de la société.

Dénomination sociale	PETROCI-HOLDING
Statut	Société Anonyme
Capital	20 000 000 000 FCFA
Date de création	21 octobre 1975

Activités	UPSTREAM: Recherche et exploration des gisements d'hydrocarbures et de substances annexes et associées; MID-STREAM: Industrie, Transport, Stockage; DOWNSTREAM: Commercialisation des produits et sous-produits dérivés d'hydrocarbures.																				
Répartition du capital	ETAT CI 100%																				
Chiffres clés (en millions de francs CFA)	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>2017</th><th>2018</th><th>2019</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capitaux Propres</td><td>373 304</td><td>373 048</td><td>342 503</td></tr> <tr> <td>Chiffre d'affaires</td><td>226 783</td><td>258 256</td><td>268 828</td></tr> <tr> <td>Excédent Brut d'exploitation</td><td>107 811</td><td>82 716</td><td>74 052</td></tr> <tr> <td>Résultat net</td><td>13 938</td><td>13 007</td><td>-15 065</td></tr> </tbody> </table>		2017	2018	2019	Capitaux Propres	373 304	373 048	342 503	Chiffre d'affaires	226 783	258 256	268 828	Excédent Brut d'exploitation	107 811	82 716	74 052	Résultat net	13 938	13 007	-15 065
	2017	2018	2019																		
Capitaux Propres	373 304	373 048	342 503																		
Chiffre d'affaires	226 783	258 256	268 828																		
Excédent Brut d'exploitation	107 811	82 716	74 052																		
Résultat net	13 938	13 007	-15 065																		

c. Etat d'avancement

Le Gouvernement a décidé, en Conseil des Ministres du 24 mai 2017, de la cession des actifs et activités du réseau de distribution de gaz butane (GPL) de PETROCI-HOLDING à des investisseurs privés.

Southbridge, Conseil financier de l'Etat, a transmis au Comité de Privatisation, le rapport de l'étude de valorisation et de schémas de cession.

Le Comité de Privatisation soumettra au Gouvernement, au cours du premier trimestre de l'année 2021, les propositions sur le schéma et le prix de cession de l'activité de distribution de gaz butane, pour décision.

2.2.4. LA LOYALE VIE

a. Historique



La Loyale Vie est une société d'assurances et de réassurances Vie de droit national créée le 1er avril 2003 avec un capital initial de 600 millions de FCFA, à la suite de la reprise de la Prévoyance Luxembourg-Côte d'Ivoire d'Assurances-Vie (PRELUXCIAVIE), par la reprise de l'agrément et les activités de la compagnie African American Insurance Vie (AFRAM VIE), société agréée par l'arrêté n°040/MEFP/CAB du 07 février 1995 du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan.

La Loyale Vie est une Société Anonyme avec Conseil d'Administration, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ1994-B-179951. Son siège social est situé au 4ème étage de l'immeuble WOODIN Center, Avenue Noguès à Abidjan-Plateau. Son capital a connu une augmentation de 900 millions de FCFA en 2007 qui l'a porté à 1 500 000 000 de FCFA. L'Etat détient 21,54% du capital de la société.

b. Présentation succincte

Le tableau ci-après donne les principales informations et chiffres caractéristiques de la société.

Dénomination sociale	LA LOYALE VIE		
Statut	Compagnie d'Assurances		
Capital	1 500 000 000 FCFA		
Siège	4ème étage, Immeuble WOODIN Center, Avenue Noguès, Plateau.		
Date de création	1 ^{er} avril 2003		
Activités	Assurances et Réassurances Vie		
Répartition du capital	CFOA	27,61%	
	ATHEMA Finances	43,64%	
	Banque Populaire de Côte d'Ivoire	21,54%	
	Société Africaine de Financement	6,61%	
	Divers porteurs	0,60%	
Chiffres clés (en millions de francs CFA)		2017	2018
	Total Bilan	25 606	30 754
	Capitaux propres	2 752	6 393
	Chiffre d'affaires	8 783	7 909
	Résultat net	-2 699	287
			2019
			6 629
			7 403
			235

c. Etat d'avancement

Le Gouvernement a adopté, en Conseil des Ministres du 24 mai 2017, un plan de restructuration et de recapitalisation de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE), devenue Banque Populaire de Côte d'Ivoire (BPCI) à la suite du changement de dénomination de la société. Ce plan prévoit, entre autres, la cession de la participation de 21,54% détenue par la BPCI dans le capital de La Loyale Vie.

En vue de cette cession, le Comité de Privatisation a lancé un appel d'offres pour recueillir les offres des investisseurs intéressés par l'opération. A l'issue de cet appel d'offres, une seule offre a été reçue. Le Comité de Privatisation a aussitôt engagé les négociations avec l'unique soumissionnaire, en vue de s'accorder sur les conditions de la cession.

A l'issue des négociations, l'offre financière du soumissionnaire a été jugée insuffisante. En conséquence, le Comité de Privatisation a décidé de déclarer l'appel d'offres infructueux, après accord du Gouvernement.

Le Comité de Privatisation poursuit les recherches devant aboutir à l'identification d'un repreneur des parts de l'Etat.

2.2.5. ORANGE CÔTE D'IVOIRE

a. Historique



ORANGE COTE D'IVOIRE est issue de la fusion entre la société de téléphonie mobile ORANGE et COTE D'IVOIRE TELECOM, Société Anonyme à participation financière publique à hauteur de 51% du capital, dont la privatisation a été décidée en Conseil des Ministres du 2 décembre 2013.

L'Etat détient 14,95% du capital de ORANGE COTE D'IVOIRE.

b. Présentation succincte

Le tableau ci-après donne les principales informations et chiffres caractéristiques de la société.

Dénomination sociale	ORANGE CÔTE D'IVOIRE		
Statut	Société Anonyme		
Capital	5 996 000 000 FCFA		
Siège	Abidjan, Marcory, Boulevard Valéry Giscard d'Estaing, Immeuble « Le Quartz »		
Date de création	13 mars 1996		
Activités	Télécommunications		
Missions	Commercialisation d'équipements et de services de télécommunication pour les particuliers, les professionnels et les entreprises : téléphonie fixe, téléphonie mobile, services sur internet, télévision, services de téléconférence, Mobile money, etc.		
Répartition du capital	Etat de Côte d'Ivoire France Câbles et Radio CI Atlas Countries Support Groupe SIFCOM Salariés Orange CI Personnel de CI-TELECOM	14,95% 15,72% 58,35% 10,30% 0,52% 0,16%	
Chiffres clés (en millions de francs CFA)	2017	2018	2019
Capitaux propres	369 239	390 500	433 415
Chiffre d'affaires	538 336	538 600	481 023
Excédent Brut d'Exploitation	174 692	155 100	175 552
Résultat net	64 000	33 400	54 745

c. Etat d'avancement

Le Gouvernement a instruit le Comité de Privatisation de procéder à la cession partielle de la participation de 14,95% détenue par l'Etat dans le capital de la société Orange Côte d'Ivoire.

L'objectif visé est le désengagement de l'Etat de cette société au profit du public, tout en maintenant sa présence dans le secteur des Télécommunications jugé stratégique, à travers une participation résiduelle de 5% au capital de la société et un poste d'Administrateur.

Aussi, le Comité de Privatisation a-t-il opté pour une cession, à travers la BRVM. A cette fin, il a recruté un consortium de consultants composé d'une Société de Gestion et d'Intermédiation, d'un cabinet d'expertise Comptable et d'un Spécialiste des Technologies d'Informations (TIC).

La mission du consortium se déroule selon les deux phases suivantes :

- phase 1 : étude de valorisation de l'action de la société ;
- phase 2 : mise en œuvre de l'Offre Publique de Vente (OPV).

En date du 18 novembre 2020, le consortium a transmis au Comité de Privatisation, le rapport définitif de diagnostic et de valorisation.

Les diligences portant sur la validation de la fourchette de valeurs et la détermination du prix d'introduction en bourse sont en cours d'exécution. La vente des actions démarra dès la prise du décret autorisant l'opération et fixant le prix d'introduction des actions en bourse.

2.2.6. SONITRA



a. Historique

La SONITRA a été créée en 1963 et exerce son activité dans le secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP).

L'Etat et le Groupe Solel Boneh International (SBI) détiennent respectivement 55% et 45% du capital de la société, qui s'élève à 2 272 500 000 FCFA.

b. Présentation succincte

Le tableau ci-après donne les principales informations et chiffres caractéristiques de la société.

Dénomination sociale	SOCIETE NATIONALE IVOIRIENNE DE TRAVAUX
Statut	Société Anonyme
Capital	2 272 500 000 FCFA
Siège	Adjamé – route d'Abobo, Abidjan
Date de création	1963
Activités	Bâtiments et Travaux Publics

Missions	Réalisation de grands projets du secteur des BTP : ponts, routes, infrastructures urbaines de drainage et d'assainissement, génie civil, bâtiments et monuments publics, aérogares, hôtels, complexes industriels, etc.		
Répartition du capital	ETAT CI	55%	
Chiffres clés <i>(en millions de francs CFA)</i>			
		2017	2018
Capitaux propres	1 452	1 544	1 522
Chiffre d'affaires	3 369	3 310	2 609
Excédent brut d'exploitation	-1 338	345	-766
Résultat net	536	92	-21
		2019	

c. Etat d'avancement

Sur recommandation du Comité de Privatisation, le Conseil des Ministres du 3 novembre 2016 a adopté le décret n°2016-867 autorisant la cession de 10% du capital de la société au Groupe SBI.

Cependant, à la suite du désintérêt de SBI à conclure la transaction, le Comité de Privatisation a proposé au Gouvernement de mettre fin au processus de cession et de l'autoriser à rechercher un repreneur intéressé par l'acquisition de la totalité des parts de l'Etat, soit 55% du capital de la société.

Dans ce cadre, le Comité de Privatisation a reçu et examiné des manifestations d'intérêt de trois repreneurs potentiels. Ceux-ci ont été invités à confirmer leur intérêt en soumettant des propositions techniques et financières.

Le processus de cession suit son cours.

2.3. Opérations suspendues

2.3.1. TRCI

a. Historique



La société TRCI a été créée en juin 1995, après l'acquisition, par la société SAPHIC, du domaine hévéicole de l'Etat situé à Anguéédédou.

Elle exploite un complexe agro-industriel qui comprend 1 415 ha de plantations d'hévéa, une unité d'usinage de caoutchouc et des bâtiments sociaux.

Ses activités s'étendent à l'encadrement, à l'assistance technique des planteurs d'hévéa ainsi qu'à l'achat de leurs productions.

L'Etat détient 20% du capital de TRCI, qui s'élève à 2 000 000 000 FCFA. HALCYON Agri et Monsieur Bilé Joseph Désiré participent également au capital pour des parts respectives de 70% et 10%.

b. Présentation succincte

Le tableau ci-après donne les principales informations et chiffres caractéristiques de la société.

Dénomination sociale	TROPICAL RUBBER COTE D'IVOIRE			
Statut	Société Anonyme			
Capital	2 000 000 000 FCFA			
Siège	KM 26 Anguéédéou Route de Dabou			
Date de création	Juin 1995			
Activités	Hévéaculture, usinage et exportation de caoutchouc usiné			
Missions	Participer au programme de développement de l'hévéaculture en Côte d'Ivoire ; Encadrer et assister techniquement les planteurs d'hévéa ; Transformer le caoutchouc naturel jusqu'aux produits finis.			
Répartition du capital	HALCYON Agri	70%		
	Monsieur BILEY Joseph Désiré	10%		
	ETAT CI	20%		
Chiffres clés (en millions de francs CFA)		2017	2018	2019
	Capitaux propres	10 345	6 238	5 420
	Chiffre d'affaires	46 878	27 307	13 066
	Excédent Brut d'Exploitation	2 019	-3 085	- 68
	Résultat net	856	-4 107	- 818

c. Etat d'avancement

La privatisation de TRCI a été décidée en Conseil des Ministres du 2 décembre 2013.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette décision, le Comité de Privatisation a effectué une étude de valorisation et des modes de cession de la société, qui a révélé des litiges entre les actionnaires privés de celle-ci, entravant le bon déroulement de la cession de la participation de l'Etat. L'opération a donc été suspendue, dans l'attente de la résolution de ces litiges.

Après plusieurs tentatives de règlement restées infructueuses, une plateforme de médiation a été mise en place sous l'égide de Monsieur le Premier Ministre, le 19 juillet 2018, en vue de résoudre définitivement ces conflits.

Toutes les parties au conflit ont été reçues par la plateforme, qui a enregistré les propositions des uns et des autres. Un rapport indiquant les conclusions et recommandations de la plateforme de médiation a été transmis à Monsieur le Premier Ministre.

En attendant les résultats de la médiation, le processus de privatisation de TRCI demeure suspendu.

2.3.2. VERSUS BANK



a. Historique

Constituée en mars 2003, avec un capital de 3 milliards de FCFA et agréée en qualité de banque par l'arrêté n°425/MEMEF/DGTCP du 1^{er} décembre 2003 du Ministre de l'Economie et des Finances, VERSUS BANK a démarré ses activités en mars 2004.

A sa création, la banque était détenue à hauteur de 65% par le Groupe l'AIGLON et de 35% par des privés ivoiriens. Entre le 2 août 2006 et le 31 décembre 2008, elle a été mise sous administration provisoire par l'arrêté n°190/MDPMEF/CAB du Ministre de l'Economie et des Finances.

Depuis janvier 2009, elle est devenue une société d'Etat, avec l'Etat comme actionnaire unique après le rachat des parts des actionnaires privés.

Le Gouvernement a adopté, en Conseil des Ministres, le décret n° 2018-598 du 27 juin 2018 portant augmentation du capital social de Versus Bank. Cette augmentation, qui a porté le capital de 3,0 milliards de FCFA à 14,6 milliards de FCFA, s'est faite par cession d'actions à l'Institut de Prévoyance Sociale-Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (IPS-CGRAE).

A l'issue de l'opération, le capital de la banque, entièrement libéré, se répartit comme suit :

- ETAT : 52,9%
- IPS-CGRAE : 47,1%

b. Présentation succincte

Le tableau ci-après donne les principales informations et chiffres caractéristiques de la banque.

Dénomination sociale	VERSUS BANK	
Statut	Société Anonyme	
Capital	14 580 000 000 FCFA	
Siège	Abidjan Plateau, Immeuble CRRAE-UMOA	
Date de création	1 ^{er} décembre 2003	
Activités	Banque, Financement des PME-PMI, Services financiers	
Missions	Financer les besoins et le développement des Petites et Moyennes Entreprises et des Petites et Moyennes Industries (PME/PMI)	
Répartition du capital	Etat CI	52,89%
	CGRAE	47,11%

Chiffres clés (en millions de FCFA)		2017	2018	2019	
	Total Bilan	63 023	72 939	96 164	
	Fonds propres	-1 580	11 184	12 699	
	PNB	5 325	6 631	7 204	
	Résultat net	929	1 668	1 515	

c. Etat d'avancement

Le Gouvernement a décidé, en Conseil des Ministres du 24 juin 2015, de la cession de la participation de l'Etat dans le capital de Versus Bank, selon le schéma suivant :

- cession de 67% du capital à un groupe bancaire ayant des références avérées dans le financement des PME/PMI, qui s'engagera à recapitaliser la banque et à mettre en œuvre un plan de relance ambitieux et crédible ;
- cession de 33% du capital à des investisseurs nationaux, intéressés par le financement des PME/PMI.

La mise en œuvre de l'opération a été suspendue, à la suite de réclamations de l'un des anciens actionnaires privés, qui revendique la propriété de 30% du capital de la banque.

L'opération de privatisation de la banque reprendra dès le règlement définitif du conflit entre l'Etat et cet ancien actionnaire.

2.3.3. CI - ENGINEERING



a. Historique

Dans le cadre de la privatisation de PALMINDUSTRIE en 1997, l'Atelier des Travaux Neufs (ATN) et l'Atelier Central de Maintenance (ACM) ont été fusionnés pour créer la société CI-ENGINEERING, avec pour actionnaires l'Etat de Côte d'Ivoire et un consortium composé de la MACI, la MCA-CI, la STAMVIE, l'IPT et l'AMRA.

L'actionnariat de la société a connu des modifications à la suite de la sortie du capital de la MACI, actionnaire de référence, au profit notamment de l'Etat. Par ailleurs, des actions ont été cédées à divers investisseurs. Il s'agit d'une personne physique, Monsieur Victor NEMBELESSINI SILUE, et de deux sociétés, à savoir CAGOM et la société ELITE SA.

CI-ENGINEERING est spécialisée dans la mécanique générale, la chaudronnerie, la maintenance industrielle, le montage de gros équipements.

L'Etat détient 74% du capital de la société qui s'élève à 1 301 000 000 FCFA.

b. Présentation succincte

Le tableau ci-après donne les principales informations et chiffres caractéristiques de la société.

Dénomination sociale	COTE D'IVOIRE ENGINEERING		
Statut	Société Anonyme d'économie mixte		
Capital	1 301 000 000 FCFA		
Siège	Pointe des fumeurs - Zone Industrielle de Vridi, Abidjan		
Date de création	1997		
Activités	Mécanique générale, chaudronnerie, maintenance industrielle		
Missions	Confections métallurgiques, production de matériels et équipements industriels. Maintenance industrielle		
Répartition du capital	ETAT CI	74%	
	M. Victor NEMBELESSINI SILUE	10%	
	CAGOM	8 %	
	ELITE SA	8%	
Chiffres clés (en millions de francs CFA)	2017	2018	2019
Capitaux propres	-2 343	-2 193	-2 122
Chiffre d'affaires	367	241	540
Excédent brut d'exploitation	-377	-620	-685
Résultat net	-379	150	71

c. Etat d'avancement

Sur instruction du Gouvernement, le Comité de Privatisation a mis fin aux négociations avec le repreneur provisoire déclaré à l'issue de l'appel d'offres lancé le 24 octobre 2016, et annulé la procédure de cession de la participation de l'Etat.

Dans l'attente d'une éventuelle reprise de l'opération de cession, le Comité de Privatisation s'est attaché les services d'un notaire pour procéder à la régularisation des formalités juridiques de la société.

Dès la fin de ces travaux, le Comité de Privatisation pourrait reprendre le processus de privatisation de la société.

2.4. Opération annulée : BHCI

a. Historique



La BHCI a été créée le 12 février 1993, avec un capital initial de 1 030 millions de FCFA, sous la forme d'une Société d'Economie Mixte de type particulier, à forme de Société Anonyme avec Conseil d'Administration.

Son activité principale de financement de l'habitat a pour objectif de favoriser l'accession à la propriété des populations à revenu modeste. Cependant, les difficultés de

mobilisation des ressources à long terme l'ont amené à orienter ses activités vers une gamme de produits classiques.

Le capital actuel de la banque, à hauteur de 6 776 000 000 de FCFA, est détenu à 51,6% par l'Etat et ses démembrements.

b. Présentation succincte

Le tableau ci-après donne les principales informations et chiffres caractéristiques de la banque.

Dénomination Sociale	BANQUE DE L'HABITAT DE CÔTE D'IVOIRE		
Statut	Société Anonyme		
Capital	6 776 000 000 FCFA		
Siège	22, Avenue Joseph Anoma, Rue des banques, Plateau		
Date de création	12 février 1993		
Activités	Banque		
Répartition du capital	ETAT CI	41,3%	
	BNI	5,5%	
	SICOGI	4,8%	
	SCI DEMACK	35,2%	
	SOMAVIE	9,9 %	
	BOAD	2,2%	
	NSIA-VIE	1,1%	
Chiffres clés (en millions de francs CFA)		2017	2018
	Total bilan	86 635	99 720
	Fonds propres	7 677	-1 146
	Produit Net Bancaire	7 070	6 252
	Résultat net	1 316	-8 823
			2019
			95 200
			-15 594
			8 575
			-11 650

c. Etat d'avancement

Le Gouvernement a décidé, en Conseil des Ministres du 2 août 2017, de céder la participation de l'Etat et de ses démembrements, soit 51,6% du capital, à Westbridge Mortgage Real Estate Investment Trust (REIT) au prix de 1 290 millions de FCFA. Cette décision a été formalisée par le décret n° 2017-509 du 2 août 2017.

Le contrat de cession et d'acquisition a été signé le 14 janvier 2018 et la cession des actions, autorisée par l'arrêté n°E176/MEF/DGTCP/DECFinEx du 30 avril 2019 du Ministre de l'Economie et des Finances, portant autorisation de la modification de la structure de l'actionnariat de la BHCI, après avis conforme favorable de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Cependant, à la suite des conclusions des rapports de la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) et des Commissaires aux Comptes sur la gestion de la banque, et face aux difficultés persistantes que connaissaient les déposants et partenaires de celle-ci dans l'accomplissement de certaines opérations courantes, le Gouvernement a décidé, le 13 novembre 2019, d'un commun accord avec Westbridge Mortgage Reit, d'annuler l'opération de cession des parts de l'Etat et de reprendre le contrôle de la banque.

3. GESTION ADMINISTRATIVE ET BUDGETAIRE

3.1. Gestion administrative et budgétaire

3.1.1. Gestion administrative

La gestion administrative porte sur l'exécution courante des opérations administratives nécessaires à l'atteinte des objectifs du Comité de Privatisation, à savoir la gestion du personnel, des installations et immobilisations, ainsi que celle des fournitures et des entretiens divers.

Outre le Coordonnateur, le personnel de la Cellule Technique se compose comme suit :

- un Directeur des Opérations de Privatisation, assisté d'un Chargé d'Opérations senior, de deux Chargés d'Opérations junior et d'une Chargée d'Opérations assistante ;
- un Directeur des Affaires Administratives et Financières et une Assistante Comptable et en Ressources Humaines ;
- deux Assistantes de Direction, deux Assistantes Administratives et trois chauffeurs.

Aucune variation du personnel n'a été enregistrée au cours de l'année.

Au titre des matériels et installations, le Comité de Privatisation dispose de 3 véhicules, acquis respectivement en 2008, 2014 et 2015.

Par ailleurs, un ordinateur et trois climatiseurs ont été acquis au cours de l'année, en remplacement de matériels devenus vétustes et sujets à des pannes fréquentes.

Les fournitures achetées en 2020 ont permis d'assurer le fonctionnement normal du Comité de Privatisation, compte tenu des stocks reportés de l'année 2019.

3.1.2. Gestion budgétaire

3.1.2.1. Budget alloué

Le Comité de Privatisation a sollicité, au titre de l'année 2020, un budget de 565 128 269 FCFA, dont 23 500 000 FCFA pour les dépenses d'investissement, 298 268 269

FCFA pour les dépenses de personnel et 243 360 000 FCFA au titre des dépenses de fonctionnement.

Le budget alloué a été de 493 128 269 FCFA, et se ventile comme suit :

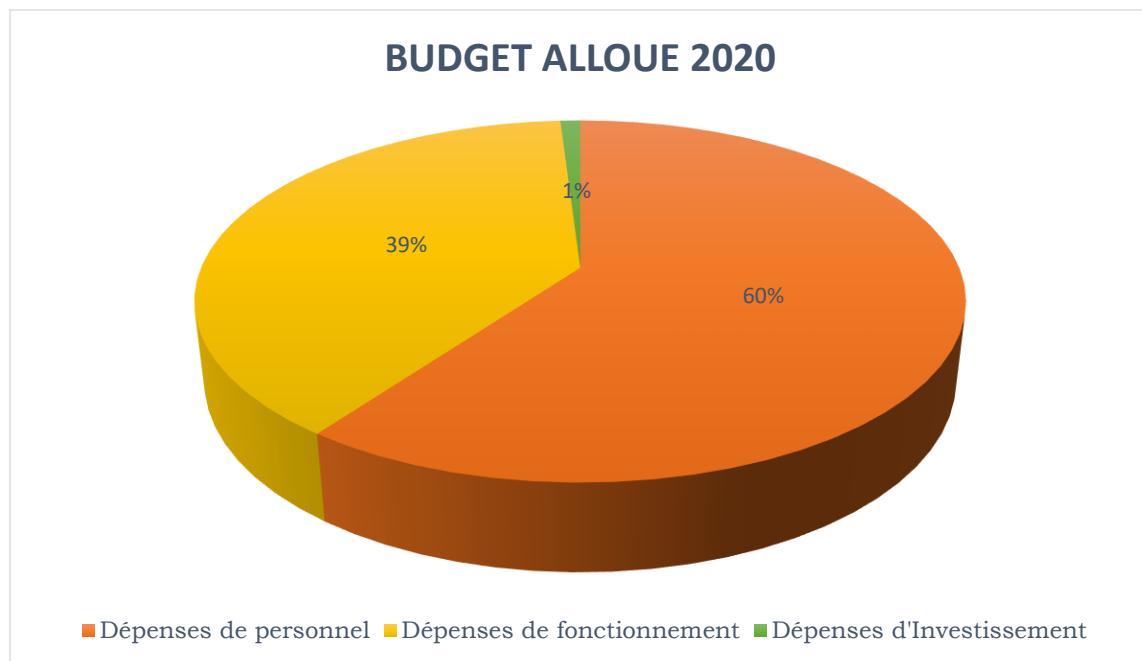
- 298 268 269 FCFA au titre des dépenses de personnel ;
- 193 360 000 FCFA au titre des dépenses de fonctionnement ;
- 1 500 000 FCFA au titre des dépenses d'investissement.

Les dépenses de personnel comprennent les rémunérations du personnel et de formation.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles concernent les frais de déplacement des membres du Comité de Privatisation, les charges sociales, les achats de carburant, de fournitures de bureau, les consommables informatiques, les charges d'entretien, les prestations extérieures et les dépenses diverses.

Les dépenses d'investissement comprennent l'acquisition de matériels et mobiliers de bureau.

Le diagramme ci-après présente la ventilation du budget alloué au Comité de Privatisation au titre de l'année 2020.



3.1.2.2. Budget exécuté

Les dépenses de personnel ont été exécutées à hauteur de 295 626 675 FCFA pour une dotation de 298 268 269 FCFA, soit un taux d'exécution de 99,1 %.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, elles ont été exécutées à hauteur de 187 063 506 FCFA pour une dotation de 193 360 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 96,7 %.

Au total, l'ensemble des dépenses exécutées au titre de l'exercice 2020, s'élèvent à 486 123 974 FCFA, pour un budget autorisé de 493 125 269 FCFA, soit un taux d'exécution de 98,6 %.

3.2. Financement des études de privatisation

En l'absence de dotation budgétaire, les honoraires relatifs aux études ont été financés par le Fonds d'Etudes pour un montant total de 527 000 000 FCFA et ont concerné les opérations suivantes :

- la mission d'assistance et de conseil juridique au comité de pilotage mis en place par le Comité de Privatisation, pour la cession partielle de la participation de 14,95% détenue par l'Etat dans le capital d'Orange Côte d'Ivoire pour un montant de 250 000 000 FCFA ;
- l'étude de valorisation et d'assistance à la cession des actifs et des activités du réseau de distribution de gaz butane de PETROCI HOLDING pour un montant de 177 000 000 FCFA ;
- la mission d'assistance au comité de pilotage mis en place par le Comité de Privatisation pour la cession partielle de la participation de 14,95% détenue par l'Etat dans le capital de la société Orange Côte d'Ivoire pour un montant de 100 000 000 FCFA.

4. GESTION DES ARCHIVES, DE LA DOCUMENTATION ET DU SYSTEME D'INFORMATION

4.1. Gestion des archives et de la documentation

4.1.1. Gestion des archives

La réorganisation et le traitement des archives du Comité de Privatisation ont connu des avancées significatives au cours de l'année 2020.

En effet, le processus de numérisation du fonds archivistique qui avait été entamé en 2018 a été achevé. Désormais, tous les documents d'archives font l'objet d'une conservation physique et sur fichiers numériques.

La disponibilité des archives sur support numérique comporte des avantages considérables, en termes de sécurité et d'accessibilité à l'information, pour l'ensemble des utilisateurs.

4.1.2. Gestion de la documentation

La gestion de la documentation renferme un ensemble de stratégie basé sur la veille documentaire qui permet d'acquérir, de rassembler, de traiter et rendre accessible les informations d'actualités utiles et pertinentes pour les usagers.

Dans le but d'enrichir son fonds documentaire, le Comité de Privatisation exploite plusieurs sources de collecte d'informations telles que certains sites internet, le quotidien « Fraternité matin », le journal officiel, le Code des marchés publics etc...

La diffusion des informations collectées et traitées se fait essentiellement par voie électronique à partir d'un outil de messagerie utilisé en interne (Outlook 365).

En outre, la stratégie de gestion documentaire facilite les prises de décision opérationnelles du Comité de Privatisation et permet le traitement rapide des dossiers grâce à l'accessibilité des informations.

4.2. Gestion du système d'information

Dans le cadre de l'amélioration de son système d'information, le Comité de Privatisation a mis en place son Progiciel de Gestion Intégrée (PGI), qui permet de gérer l'ensemble des processus de privatisation. Le transfert des données vers cette nouvelle plateforme, initié depuis 2019, se poursuit.

En outre, le Comité de Privatisation dispose d'un site web qui permet de diffuser auprès du grand public les informations relatives à ses activités. Les informations publiées sont relatives aux textes et lois sur la privatisation, aux communiqués, aux sociétés privatisées et aux autres actualités du Comité de Privatisation.

Ces informations sont constamment mises à jour et peuvent être consultées à l'adresse www.privatisation.gouv.ci.

5. PERSPECTIVES

Le Comité de Privatisation poursuivra et accélérera, en 2021, le processus de cession des parts de l'Etat dans les sociétés demeurant dans son portefeuille.

La cession des parts de l'Etat dans le capital des sociétés Orange Côte d'Ivoire, SMI et SMD (Complexe d'Ity), La Loyale Vie, ainsi que la cession des actifs et activités de distribution de gaz butane de PETROCI Holding sont à un stade avancé et pourraient être achevées en 2021.

Pour ce qui concerne IPS-WA, l'opération de cession peut se réaliser à tout moment en cas de réception d'offres spontanées des actionnaires de la société ou de tous autres investisseurs.

Par ailleurs, la résolution des situations conflictuelles et la levée de certaines contraintes liées à la cession des parts de l'Etat permettront de relancer ou finaliser les opérations encore inscrites au portefeuille, notamment TRCI, VERSUS BANK, BHCI, CI-ENGINEERING et SONITRA.

CONCLUSION

Le programme de Privatisation a connu un ralentissement dans son exécution, en raison de la pandémie à Coronavirus 2019 qui prévaut depuis le début de l'année 2020 et des tensions politiques et sociales nées à l'occasion de l'élection présidentielle d'octobre 2020.

Malgré ce contexte de fortes perturbations, les activités du Comité de Privatisation ont permis de réaliser quelques avancées sur les dossiers en cours.

Pour l'année 2021, le Comité de Privatisation entend poursuivre l'exécution de son programme avec pour objectif de finaliser les opérations de cession dont les processus sont à un stade avancé. Une attention particulière sera portée sur les dossiers Orange Côte d'Ivoire, PETROCI-Holding, La Loyale Vie, SONITRA, SMI et SMD.

Quant aux opérations confrontées à des difficultés qui entravent leur achèvement, des solutions appropriées devraient être trouvées afin de permettre au Comité de Privatisation de poursuivre les opérations devant aboutir à leur cession avec les meilleures chances de succès.



